

# VISIOMED GROUP

Société anonyme  
Siège social : 112, avenue Kléber - 75116 PARIS  
514 231 265 R.C.S. PARIS  
(la "Société")

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

12 MARS 2019 à 9 heures

au 112, avenue Kléber à PARIS (16<sup>ème</sup>)

### ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport du Conseil d'administration,
- Présentation des rapports complémentaires du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes liés à l'utilisation antérieure de délégation de compétence de l'assemblée générale en matière d'augmentation de capital,
- Présentation des rapports du Commissaire aux comptes,
- Réduction du capital social motivée par des pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des actions et pouvoirs au Conseil d'administration,
- Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de personnes dénommées,
- Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes,
- Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'un placement privé,
- Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public,
- Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires,
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes,
- Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration en vue d'émettre des instruments financiers composés de titres de créances obligataires pouvant donner accès au capital de la Société auxquels sont attachés des bons de souscription d'action, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes,
- Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre gratuitement, au profit des actionnaires, des bons de souscription d'actions de la Société,
- Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas de demandes excédentaires, dans le cadre des émissions décidées en vertu des quatrième, cinquième et sixième résolutions de la présente assemblée générale,
- Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer des actions gratuites aux membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées et de mandataires sociaux,
- Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés adhérents à un plan d'épargne entreprise,
- Modification de la limite d'âge statutaire d'exercice des mandats d'administrateurs,
- Modification des articles 30, 31 et 32 des statuts,
- Pouvoirs à donner en vue des formalités.